

SNEI 

**Service national
d'évaluation infirmière**

RAPPORT ANNUEL 2023-2024



Moins de barrières à l'accès, plus de résultats

Une année sous le signe de la transformation



À propos du SNEI

Le Service national d'évaluation des soins infirmiers (SNEI) est un organisme sans but lucratif dont font partie 18 organismes de réglementation des soins infirmiers du Canada.

Nous offrons un service d'accréditation des titres de compétences des diplômées et diplômés internationaux en soins infirmiers (DISI) qui souhaitent exercer la profession au Canada. Notre travail consiste d'abord à recueillir et à authentifier les documents requis afin d'obtenir un permis pour exercer la profession infirmière et à évaluer la formation acquise à l'étranger des candidats et candidates. Par la suite, nous transmettons de l'information exacte et vérifiée aux organismes de réglementation de la profession infirmière, qui peuvent ainsi prendre des décisions éclairées dans l'évaluation des demandes de permis. Nos rapports sont acceptés par l'ensemble des organismes de réglementation au pays (à l'exception de ceux du Québec et des territoires).

Travaillant depuis une décennie auprès des DISI et des organismes de réglementation, le SNEI s'est fermement établi comme un service de confiance en évaluation des titres de compétences pour les DISI qui souhaitent obtenir leur permis en vue d'une carrière au Canada.

Notre vision

Le SNEI représente la norme d'excellence la plus élevée en matière d'authentification des titres de compétences et d'évaluation des formations en soins infirmiers acquises à l'étranger, et il offre un service de la plus haute qualité.

Notre mission

Offrir aux DISI qui souhaitent exercer la profession infirmière au Canada un guichet unique pour amorcer leurs démarches.



Nos valeurs

- 🍁 Qualité des services
- 🍁 Transparence
- 🍁 Proactivité et innovation
- 🍁 Équité, diversité et inclusion
- 🍁 Collaboration et imputabilité

Abaisser les barrières pour les diplômées et diplômés internationaux en soins infirmiers au Canada

Cette année, le SNEI a maintenu le cap sur le déploiement de son plan stratégique 2023-2026. Nous avons multiplié les investissements dans la transformation de nos services et la création de nouvelles ressources dans le but d'éliminer les barrières et de mettre en place un système plus efficace pour l'évaluation des titres de compétences des DISI qui songent à une carrière ici au Canada.

Cette transformation a mené à plusieurs innovations, notamment le lancement du service accéléré, qui propose aux DISI un processus simple, rapide et sûr qui optimise les résultats. Grâce à ce service, il est maintenant possible pour les DISI de recevoir leur rapport consultatif en cinq jours ou moins. Et tout ça, à coût moindre et sans aucun compromis quant à la qualité de notre service. Nous continuons de fournir aux organismes de réglementation des renseignements exacts, à jour et fiables pour éclairer leurs décisions.

Nous avons également rationalisé le processus de demande en adaptant l'évaluation des formations acquises à l'étranger. Cette nouvelle stratégie est à la fois plus complète, plus juste et plus efficace. Nos évaluations à l'échelle des pays reposent désormais sur une approche axée sur les forces. Cela nous permet de déterminer autant les similitudes que les différences entre les compétences de niveau débutant au Canada et les formations en soins infirmiers offertes dans un pays donné. Nous sommes également d'avis que les spécialistes en soins infirmiers sont les personnes les mieux placées pour évaluer les formations acquises à l'étranger. Voilà pourquoi nous nous en remettons désormais à des spécialistes de la formation en soins infirmiers au Canada. Par cette nouvelle approche, nous pouvons aider les organismes de réglementation ainsi que les autres parties prenantes du système de soins de santé à mieux comprendre les réalités de la formation hors Canada, ce qui facilite du même coup l'accès des DISI à la profession infirmière ici au pays.

Prendre la décision de quitter son pays pour exercer cette profession ailleurs dans le monde peut certainement donner le vertige. Cette année, nous avons centré nos efforts sur la création de ressources afin d'aider les DISI à bien comprendre ce que représente une telle démarche ainsi que les étapes à suivre. Nous avons lancé des webinaires, offerts à intervalles réguliers, où nos agents se font un plaisir d'expliquer le processus. Par ailleurs, nous avons interviewé des DISI afin de connaître leur parcours et, peut-être, en inspirer d'autres à suivre leurs traces. Et enfin, nous avons mis au point l'outil de préparation d'une demande. Vous pouvez maintenant voir le fruit de ces efforts sur notre site Web.

Avec cette transformation qui s'opérait, nous savions que la durabilité devait être au cœur de nos priorités. Et c'est pourquoi le SNEI a mis en place une nouvelle équipe cette année. Chacun des membres apporte une nouvelle énergie et de l'expérience, ce qui ne peut être que bénéfique pour notre travail. Nous sommes impatientes de voir nos succès se poursuivre avec l'appui de tous et toutes.

L'innovation implique le changement. Et le changement passe inévitablement par la collaboration. Nous avons cherché les occasions de nouer des liens avec les organismes de réglementation, les agences de soutien des DISI et les gouvernements, sans jamais oublier d'entretenir nos relations existantes. Ce travail a débouché sur plusieurs initiatives novatrices s'inscrivant dans les efforts des provinces pour relever les défis en matière de ressources humaines en santé sur leur territoire. Nous demeurons résolues à travailler de concert avec les organismes de réglementation de la profession infirmière et nos autres partenaires afin de continuer à répondre aux besoins des DISI et du système en général. Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont aidé le SNEI à opérer tous ces changements au cours de la dernière année. Nous pensons notamment au conseil d'administration du SNEI, aux organismes de réglementation membres, de même que nos nombreuses parties prenantes au sein des gouvernements, du secteur sans but lucratif et de la formation en soins infirmiers, sans oublier les DISI qui ont recours à nos services. Un merci tout particulier à l'équipe du SNEI ainsi qu'à nos conseillers et conseillères en matière de formation en soins infirmiers. Toujours en collaboration avec nos partenaires, nous espérons de continuer à soutenir le système de soins de santé au Canada en offrant un point de départ simple, rapide et sûr pour les DISI qui souhaitent obtenir leur permis pour exercer la profession infirmière ici au pays.

Merci.



Cindy Smith

Présidente du conseil
d'administration du
SNEI



Gayle Waxman

Directrice générale,
SNEI

NOS RÉSULTATS

De la stratégie à la transformation

L'exercice 2023-2024 marquait la première année du plan stratégique 2023-2026 du SNEI, conçu pour nous aider à mieux répondre aux besoins changeants des DISI, des organismes de réglementation et des parties prenantes. Par sa nouvelle approche, le SNEI a pu mettre en œuvre ses trois piliers en apportant des changements positifs pour soutenir les DISI dans leur cheminement vers le Canada.



Transformation

Rationaliser le modèle du SNEI pour le rendre plus efficient et présenter aux DISI des cheminements mieux définis.



Établissement de relations

Créer de la valeur grâce à des partenariats et des relations efficaces.



Excellence en matière de gouvernance

Améliorer l'efficacité de la gouvernance pour stimuler le rendement stratégique.

Le SNEI est la « première étape » du parcours des DISI souhaitant exercer la profession infirmière au Canada. Le temps et le coût sont deux éléments déterminants lorsque vient le temps pour les DISI de décider dans quel pays s'établir et continuer d'exercer la profession. Le SNEI y est sensible, et s'est donc adapté pour mieux aider les DISI.

NOUVEAU MODÈLE

Service accéléré

Notre service accéléré propose une manière novatrice pour évaluer les formations et les titres de compétences acquis à l'étranger, en s'appuyant sur une décennie d'expérience et une consultation approfondie auprès des organismes de réglementation, des gouvernements, des spécialistes et des DISI.

Accepté par la majorité des organismes de réglementation des infirmières immatriculées (II) et des infirmières auxiliaires autorisées (IAA) au Canada, le nouveau modèle est à la fois simple, rapide et sûr, et a déjà mené à des résultats fort intéressants pour les DISI, les organismes de réglementation et le système de soins de santé en général.



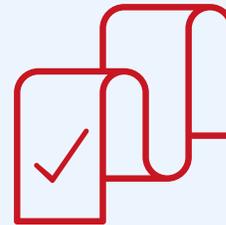
Plus de 24 000 rapports consultatifs produits, pour 13 000 DISI

Le plus grand nombre de rapports produits à ce jour par le SNEI



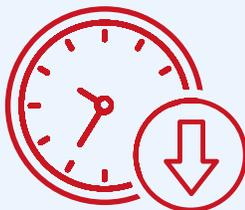
1,3 mois

Temps moyen qu'il faut aux DISI pour achever le processus du SNEI (c'était près d'un an auparavant)



Aucun retard accumulé

Tous les dossiers en attente ont été traités



5 jours moins

Les DISI reçoivent désormais leurs rapports consultatifs à l'intérieur de ce délai (en baisse par rapport au délai précédent de 12 semaines)

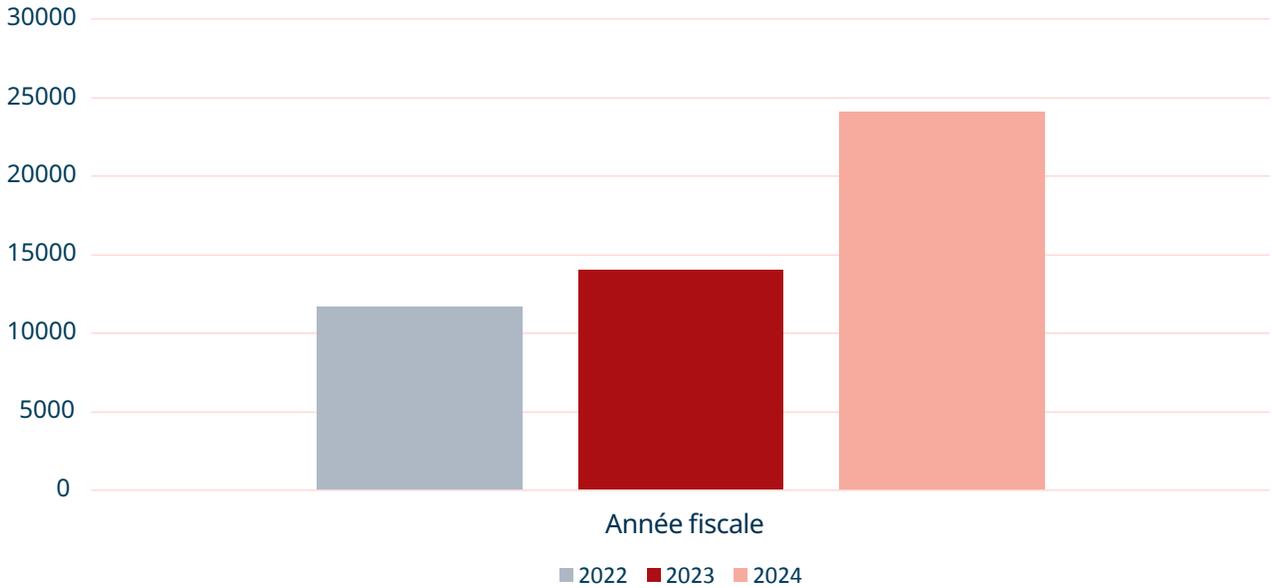


Réduction des coûts

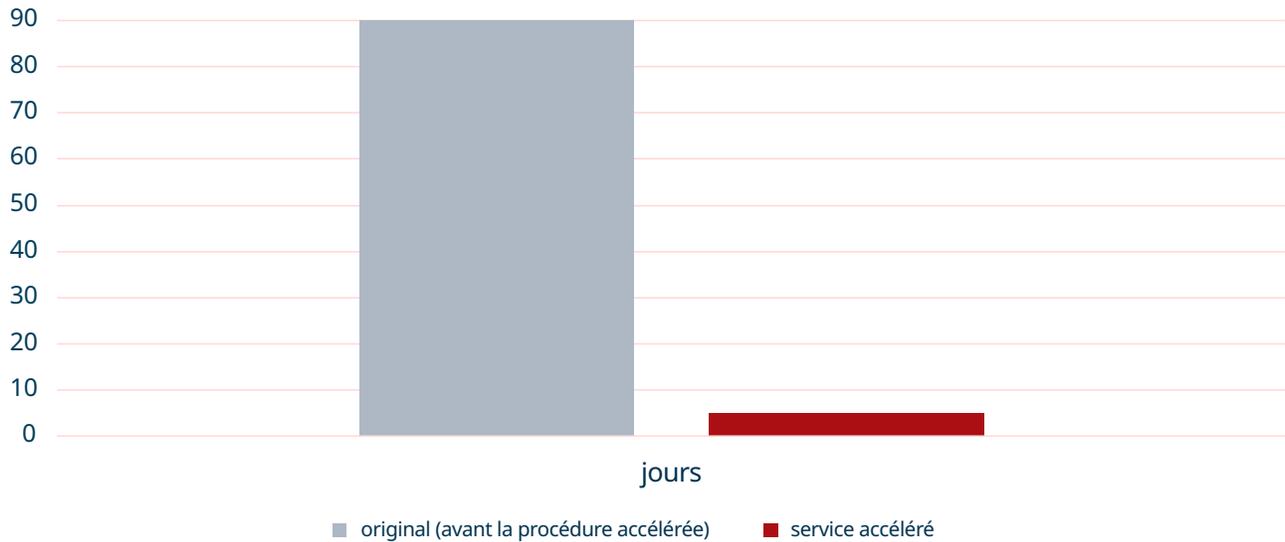
Les frais de demande plus faibles permettent aux candidats et candidates de soumettre une demande à plus d'un organisme de réglementation, sans coûts additionnels

Le SNEI en chiffres

Nombre de rapports émis Année fiscale 2021 - Année fiscale 2024

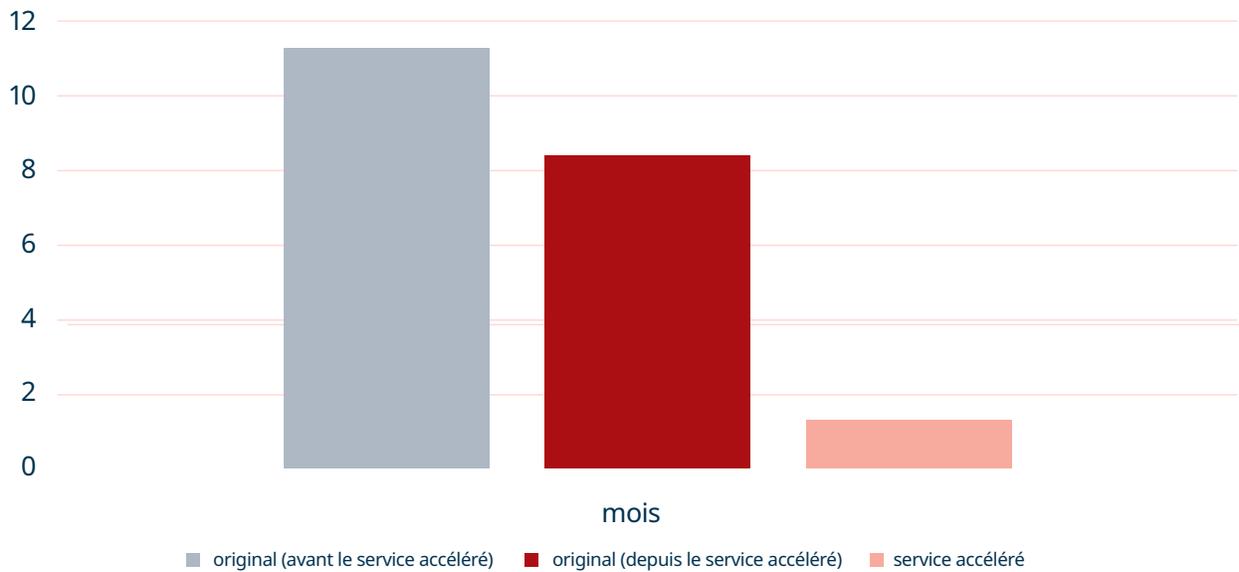


Délai de publication des rapports à partir de la soumission des documents complets



Le SNEI en chiffres

Durée moyenne de la procédure complète, y compris la collecte des documents (en mois)



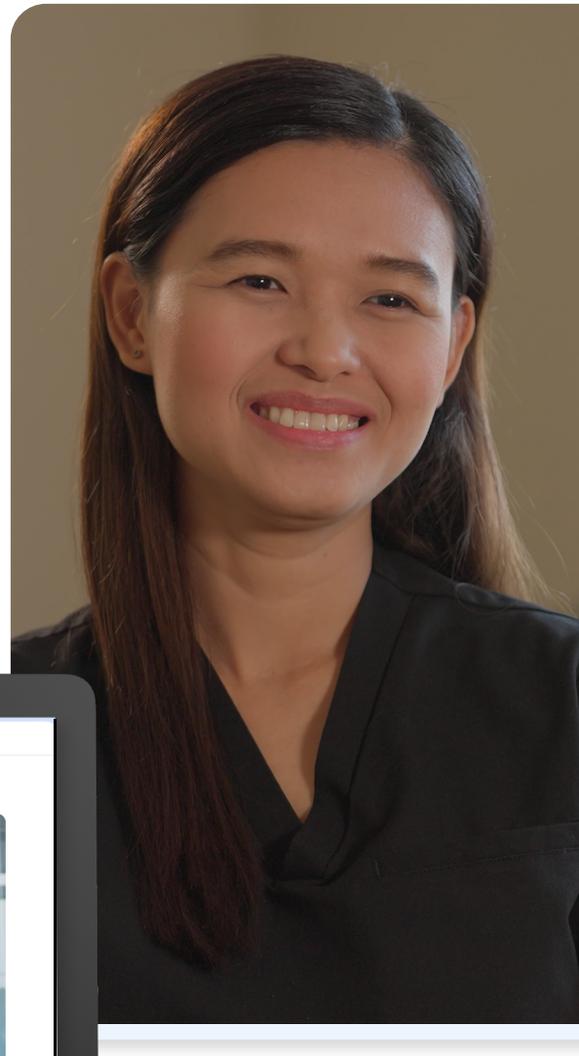
Réduction de l'arriéré Année fiscale 2024



Un look revampé pour le SNEI et de nouvelles ressources en soutien aux DISI

Dans la foulée de notre transformation au cours de la dernière année, marquée par le lancement du service accéléré, nous avons revu notre image de marque et mis au point des outils et des ressources dans le but d'offrir aux candidats et candidates une meilleure accessibilité. Cela comprend notamment ce qui suit :

-  Un **site Web rafraîchi** qui offre une expérience utilisateur améliorée et qui rassemble en un même endroit tout ce que les candidats et candidates doivent savoir, allant de renseignements précis sur le processus jusqu'aux ressources et informations propres aux provinces
-  un **nouvel outil de préparation d'une demande**
-  Le **récit de DISI** qui ont suivi le processus et qui exercent aujourd'hui la profession au Canada
-  Un **nouveau logo du SNEI**



Conseil d'administration du SNEI

- 🍁 **Cindy Smith**, présidente (administratrice représentant les membres)
- 🍁 **Dawn Rix-Moore**, vice-présidente (administratrice représentant les membres)
- 🍁 **Ken Alger** (administrateur représentant le public)
- 🍁 **Beverly Balaski** (administratrice représentant les membres)
- 🍁 **Tim D'Souza** (administrateur représentant le public)
- 🍁 **Leah Hutt** (administratrice représentant le public)
- 🍁 **Cathy McIntyre** (administratrice représentant le public)
- 🍁 **Melissa Panton** (administratrice représentant les membres)
- 🍁 **Ben Rempel** (administrateur représentant le public)
- 🍁 **Wanda Wadman** (administratrice représentant les membres)



MERCI À CINDY SMITH, PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tandis que nous repensons à tout ce que nous avons accompli cette année, le temps est venu de dire au revoir à **Cindy Smith**, qui quitte son poste de présidente du conseil d'administration. Nous souhaitons à Cindy la meilleure des chances dans tout ce qu'elle entreprendra, et nous sommes reconnaissants pour tous les efforts qu'elle a consacrés afin d'aider le SNEI à offrir des services innovateurs.

MERCI AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI TERMINENT LEUR MANDAT

Nous tenons à saluer le travail des personnes suivantes, qui ont donné temps et énergie au SNEI et qui achèveront leur mandat au sein du conseil d'administration.

🍁 **Dawn Rix-Moore**

🍁 **Wanda Wadman**



Membres du SNEI

Association des infirmier(ère)s auxiliaires
autorisé(e)s du Nouveau-Brunswick

Association des infirmières et infirmiers du
Nouveau-Brunswick

British Columbia College of Nurses and
Midwives

College of Licensed Practical Nurses of Alberta

College of Licensed Practical Nurses of
Manitoba

College of Licensed Practical Nurses of
Newfoundland & Labrador

College of Licensed Practical Nurses of Prince
Edward Island

College of Licensed Practical Nurses of
Saskatchewan

College of Registered Nurses of Alberta

College of Registered Nurses of Manitoba

College of Registered Nurses of Newfoundland
and Labrador

College of Registered Nurses and Midwives of
Prince Edward Island

College of Registered Nurses of Saskatchewan

College of Registered Psychiatric Nurses of
Alberta

College of Registered Psychiatric Nurses of
Manitoba

Nova Scotia College of Nursing

Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario

Registered Psychiatric Nurses Association of
Saskatchewan





NNAS 

**National Nursing
Assessment Service**

SNEI 

**Service national
d'évaluation infirmière**

RAPPORT ANNUEL 2023-2024 DU SNEI – VERSION DÉFINITIVE

1 (877) 215-9989 | info@nnas.ca | www.nnas.ca

